

typique d'un gouvernement qui ne veut assumer aucune responsabilité. Il se cache derrière une commission pour ne pas être obligé de se prononcer. Le gouvernement actuel, porté au pouvoir parce qu'il a promis à la population d'accomplir des choses audacieuses, fait preuve d'un manque déplorable d'initiative dans le domaine de l'enseignement supérieur. Ceux qui aiment se jeter dans la mêlée politique dans leurs circonscriptions mais qui aiment aussi à l'occasion s'en retirer pour discourir sur la politique, s'étonnent de l'attitude de ce parti qui se vante de plaire aux intellectuels du pays et qui sait si bien dire les choses. Quand arrive l'heure de vérité, aucun gouvernement, dans l'histoire récente de notre pays, a fait moins que celui-ci—rien, en réalité—pour l'enseignement supérieur au Canada. Il n'a sûrement pas augmenté l'aide existante. Cependant, le gouvernement a reçu des mémoires de la Fondation des universités canadiennes, dont l'un dès mai 1963, et l'autre en décembre 1963. Dans l'intervalle, d'autres instances ont été faites.

Il est aussi très curieux, dans notre pays, qu'on ne trouve personne, nulle part, dans le personnel des ministères au Canada, au niveau fédéral—je veux être juste, mais je crois que c'est là une assertion équitable—qui ait la responsabilité d'énoncer ou de recommander au gouvernement du Canada la politique à suivre au sujet de l'éducation supérieure. Pendant peu de temps, le gouvernement a pu profiter des services de M. Kenneth Taylor, mais, si ma mémoire est fidèle, M. Taylor ne fait plus partie du service public, et cela depuis au moins un an.

• (9.40 p.m.)

Ainsi, nous avons ici un gouvernement qui affecte, je crois, pas tout à fait 4/10 p. 100 du budget national pour l'éducation supérieure, et, en même temps que ces chiffres choquants, on constate l'absence dans le service public de tout porte-parole à l'égard de l'éducation supérieure.

Les étudiants de ma province ont organisé, selon les meilleures traditions pour ce qui est des protestations publiques, une magnifique manifestation démocratique devant l'édifice de l'Assemblée législative de ma province après l'annonce que les frais de scolarité de l'université provinciale du Nouveau-Brunswick seraient augmentés à cause de la négligence du gouvernement fédéral. Je suis également au courant des plaintes des étudiants de l'Université Mount Allison et de plusieurs universités de la Nouvelle-Écosse.

Il y a plusieurs députés ministériels, dont certains font partie du cabinet, qui ont été instituteurs et professeurs dans nos universités

des provinces Maritimes et qui pourtant, pour répéter un cliché, restent assis et se contentent de sourire pendant que le problème ne cesse d'empirer. Les citoyens des provinces Maritimes apprendront avec plaisir que le premier ministre du Canada a l'intention de se rendre à l'une de nos universités des provinces Maritimes à la mi-juillet, sauf erreur, pour y recevoir un diplôme honoraire. J'espère que dans sa déclaration ou son discours, s'il doit en faire un—ou dans ses propos quels qu'ils soient—il provoquera un changement dans l'attitude qui règne depuis quelques années dans les milieux universitaires, et qui leur fera croire que le gouvernement actuel est ce gouvernement capable et audacieux que nous ont promis ses propagandistes.

Ce qui importe, c'est que les étudiants se préparent à l'heure actuelle, c'est le temps, à faire leur inscription dans nos universités; pourtant le gouvernement actuel n'a rien fait pour que les administrateurs d'universités ou les jeunes gens de notre pays puissent élaborer des projets pour l'année d'étude qui vient. Je demanderais au ministre des Finances s'il a reçu des plaintes de groupes d'étudiants au sujet de la hausse des frais de scolarité qu'on a annoncée, non seulement dans ma région, mais dans l'Ouest du Canada où le mécontentement a été général. Le ministre a-t-il reçu des instances de présidents d'université ou de représentants d'administrateurs d'université relatives à la politique du gouvernement qui entend porter la subvention par tête à \$3, somme considérée, comme on l'a souvent répété, comme un strict minimum, avant l'ouverture des classes? Ce serait un geste épaulant qui recevrait l'approbation générale de tous les députés, j'en suis sûr, avant que nous rentrions dans nos circonscriptions.

Monsieur le président, si le ministre est sur le point de faire une telle déclaration, je lui céderai volontiers la parole; il pourra ainsi, en faisant quelque chose pour le Canada, participer au drame qui se joue aujourd'hui.

Une voix: Il ne vous écoute même pas.

M. Fairweather: Il n'écoute pas naturellement, mais je sais que demain il demandera un résumé de cet irrésistible discours afin de rédiger une réponse destinée à apaiser les gens de cette circonscription, pour qu'ils sachent que le gouvernement n'a pas fait preuve de négligence dans le domaine de l'enseignement supérieur.

Après ces quelques remarques consacrées aux universités, je termine mon discours sur les crédits provisoires en parlant des choses